



Compte-rendu Assemblée Générale Extraordinaire FFFD Mardi 7 juillet 2026

En visioconférence.

Début de la réunion : 19h30

3797 voix représentées sur 7052 (quorum de 58%).

Préambule par Ludovic ROMANO, président :

A ce jour nous comptons 7052 licenciés (579 licenciés supplémentaires) soit une augmentation de 8,5%.

Elodie ARDUIN ne sera pas présente durant cette Assemblée générale extraordinaire car elle est en congés.

Ludovic demande à deux scrutateurs de se proposer.

Ludovic précise que très peu de questions ont été posées en amont.

Constitution de la commission électorale de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Se proposent comme scrutateurs :

Hervé BACH des OUF

Bertrand RIOTTE de la BOURRASQUE

Résolution n°1 : Budget prévisionnel 2026-2027

Emilie CAILLAUD, trésorière, fait la présentation du budget prévisionnel.

Elle explique en préambule les principaux postes budgétaires qui ont été augmentés. Ils sont notamment financés par l'augmentation de 4 € de la prise de licence :

- **Médical** : passage de 4840 € à 13200 €, avec l'ajout d'une ligne dédiée aux préparateurs physiques et mentaux (2400 €).
 - ➔ Cette augmentation est justifiée par le fait que l'an prochain de nombreuses équipes de France adultes seront en compétition (notamment lors du championnat d'Europe à Vichy), ainsi que les juniors et les U24.

- **Les équipements** : l'objectif est d'offrir le premier jeu de maillots aux joueurs des équipes de France séniors d'ultimate et disc-golf. Le coût est de 89 € X 15 pour le disc-golf et 89 € X 22 X 3 pour l'ultimate.
➔ Un nouveau jeu de maillot a été créé pour 3 ans. Un seul jeu sera offert aux joueurs. Aucun nouveau maillot ne sera offert en cas de changement d'équipe ou de surface.
- **Juniors** : 5000 € sont dédiés à la mise en place des frais de péréquation afin d'aider aux déplacements pour les compétitions juniors.
- **Informatique** : le budget a été augmenté afin d'intégrer le développement du nouveau module de compétition DEV2000. Ce nouveau logiciel sera facilement déclinable pour les ligues. Le nouveau logiciel de comptabilité FINTESSIS a également été intégré au budget.

Emilie CAILLAUD reprend ensuite plus en détail chaque ligne du budget prévisionnel :

- **Communication** : légère augmentation de la partie honoraires, qui comprend notamment Sarbacane (logiciel utilisé pour réaliser les newsletters), UltiTV, Discuit (prise de vue des compétitions de disc-golf) et Canva.
- **Compétition** : légère augmentation des trophées et récompenses qui seront remis en N1, N2 et N3.
- **Equipement** : 1500 € sont prévus pour l'achat de jeux de lignes destinés aux juniors.
- **Disc-golf** : 1000 € ont été ajoutés pour l'engagement aux Championnats d'Europe Masters.
- La partie **subvention FFFD** reste identique sauf pour les U17 dont le montant est revu à la baisse car il n'y aura pas de Championnat d'Europe et les team fees et player fees prévus sont faibles.
Pour les U20 la subvention reste identique soit 2300 € X 3 équipes.
Pour les U24, 2300 € sont prévus.
➔ Pour information, Ludovic ROMANO précise que le Championnat du monde U24 aura lieu au Japon du 18 au 24 juin.
- L'achat de lignes et de scoreurs d'ultimate est prévu dans la ligne **Equipement**.

- La ligne **Frais de ports** correspond aux expéditions des trophées et des lignes vers les lieux de compétitions.
- **Honoraires** : 5000 € sont dédiés à l'aide à l'établissement des plannings des compétitions réalisée par Marco DELALLE de la ligue Pays de la Loire.
- **Déplacements** : le budget est légèrement augmenté afin de prendre en compte les déplacements du bureau et du comité, notamment pour se rendre à Vichy et au séminaire.
- Les **frais d'adhésion** à la WFDF ont augmenté.
- **Frais bancaires** : 5000 €. Ils correspondent notamment aux frais liés aux opérations de change entre dollars et euros.
 - ➔ Ludovic ROMANO estime que nous payons trop de frais bancaires et qu'il va falloir travailler sur cette question.
- **FFFD** : l'augmentation de 4 € du coût des licences permet de récupérer 26476 €. Dans la présentation du budget, les parties assurances et quote-part clubs ont été clairement décorrélées de la partie affiliation (contrairement aux années passées) afin d'être plus lisibles.
- Recettes liées aux **mutations** : 1000 €.
- Recettes liées aux **pénalités** pour les désinscriptions tardives : 1500 €.
 - ➔ Gaël ANCELIN précise que cette année, comme convenu, tous les désengagements ont été facturés. Il rappelle également que, dans la nouvelle lettre de cadrage deux tarifs différents sont prévus selon que le désengagement intervient à plus ou moins de 21 jours de la compétition.
 - ➔ Cette année, 3300 € de pénalités ont été facturés.
- **Structure** : une enveloppe est prévue pour aider aux frais de représentation et soutenir, le cas échéant, les structures qui organisent des événements majeurs.
- **Séminaire ligues-clubs** : il sera corrélé à l'Assemblée Générale. Le budget comprend la location de la salle ainsi que les frais attenants.
- **Salaires** : ce poste comprend l'URSSAF, les formations et les salaires. Son montant est inférieur à celui de l'an dernier.



Pour récapituler, Emilie CAILLAUD précise la part de chaque secteur dans le budget prévisionnel :

- Siège : 26% de la dépense totale.
- Développement : 13%
- Soutien aux licenciés : 24%
- FFFD : 18%
- Compétition : 11%
- Communication : 4%
- Citoyenneté / Médical : 4%

Après plusieurs propositions, aucune question n'est posée par les participants.

Frais de péréquation :

Ludovic explique plus en détail le principe des frais de péréquation en présentant les tableaux de simulation qui ont été préparés. La commission est partie du principe qu'une équipe se déplace avec deux voitures, sur une base de 0,10 € du kilomètre pour les frais de carburant. Les distances sont calculées entre la ville d'affiliation et la ville de compétition.

- ➔ Les frais de péréquation ne prennent pas en compte les frais de péage ni les frais d'hébergement.
- ➔ L'objectif de la mise en place de cette aide est de soutenir les clubs les plus éloignés des lieux de compétitions.
- ➔ L'ensemble des kilomètres parcourus dans l'année sera comptabilisé et un bilan sera fait en fin d'année. Avec ce système les clubs les plus éloignés percevront de l'argent quand les plus proches seront peut-être amenés à en donner un peu (mais les simulations effectuées à partir des données de cette année donnent des valeurs très faibles.)

Récapitulatif :

En attendant les votes de chacun, Ludovic ROMANO résume les 4 principales modifications apportées au budget :

- Développement du module informatique ;
- Renforcement du pôle médical ;
- Mise en place des frais de péréquations pour les juniors,
- Accès gratuit au premier jeu de maillots pour les joueurs adultes des équipes de France.

FÉDÉRATION FRANCAISE DE FLYING DISC

Athlética 64 Rue des Bouquinvilles, 95 600 Eaubonne

Tel : 09 53 68 14 83 Info@ff-flyingdisc.fr www.ff-flyingdisc.fr

N° Siret: 434 423 943 00043



Ludovic explique également les modifications en cours concernant le logiciel de comptabilité FINTEsis du cabinet Accord Sport. En effet, toute la base analytique va être réorganisée pour se calquer à la structure du budget prévisionnel.

Cependant, le souci récurrent reste la réception des factures provenant de certaines structures ou organisateurs de compétitions internationales dans les délais.

Approbation du Budget prévisionnel 2026-2027 :

Contre : 775 (21 %)

Pour : 2843 (79 %)

Résultat : le budget prévisionnel 2026-2027 est approuvé.

Divers :

Les lettres de cadrage ultimate et juniors ont été envoyées. Peu de modifications proposées cette année.

Disc-golf : Régis BROUARD précise que la commission a rencontré des difficultés pour recevoir des candidatures en vue de l'organisation des compétitions nationales.

Lettre de cadrage médicale : une modification concernant le double surclassement a été proposée par la commission médicale. Si la modification est adoptée, il sera désormais fortement conseillé que le double surclassement soit réalisé par un médecin du sport, et qu'un électrocardiogramme soit effectué. Un certificat médical spécifique a été créé pour les doubles surclassements.

Climat : Ludovic ROMANO regrette d'avoir dû annuler les championnats outdoor juniors pour raison de canicule. Une réflexion sur le calendrier devra être menée.

Question de Pierre CASTANIER : « s'il y a des modifications "climatique" de calendrier, je suppose que cela concerne mai/juin, quand pensez-vous revenir sur le calendrier (si c'est le cas). Car les Ligues sont déjà en train de poser leurs dates régionales sur la même période pour l'outdoor open régional ? »

- ➔ Ludovic ROMANO : « Les informations seront communiquées au plus tard à la mi-septembre. »
- ➔ Gaël ANCELIN : « Concrètement, il y a très peu de chance que le calendrier soit modifié pour l'an prochain ».

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FLYING DISC

Athlética 64 Rue des Bouquinvilles, 95 600 Eaubonne

Tel : 09 53 68 14 83 Info@ff-flyingdisc.fr www.ff-flyingdisc.fr

N° Siret: 434 423 943 00043



- ➔ Ludovic ROMANO : « Il serait éventuellement possible d'avancer les compétitions juniors mais cela poserait le problème de laisser aux ligues suffisamment de temps pour organiser les qualifications régionales. »

Evénements 2027 :

- Championnat d'Europe d'ultimate en juillet à Vichy. Un comité d'organisation a été mis en place et l'ensemble de l'organisation est en cours de structuration.
- Championnat d'Europe Masters de disc-golf, en août au Mans.

Ludovic ROMANO clos l'Assemblée Générale.

Clôture de l'Assemblée Générale : 20h30

Ludovic ROMANO
Président de la FFFD

Anne RIOTTE
Secrétaire



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FLYING DISC
69 rue des Bouquinvilles 95600 Eaubonne
Tél : 09.53.68.14.83 – www.ff-flyingdisc.fr
SIRET : 43442394300043 – APE 9312Z



Scrutateur
Hervé BACH

Scrutateur
Bertrand RIOTTE

